

6.3.3. - Chant des feux de St Jean

Transcription : volume 2, page 403.

Ce chant porte le numéro 1, parmi ceux recueillis dans l'île de Bréhat. Le titre qui lui a été donné laisse penser que cette vie de saint Jean-Baptiste était chantée lors des feux allumés pour célébrer la fête de ce saint à l'arrivée de l'été.

Parmi les vingt-huit couplets de la pièce communiquée par Marre, dix se retrouvent dans une feuille volante de 52 couplets de 4 vers de huit pieds, référencée par Ollivier sous le numéro 232 : les vers 1 à 12 et 21 à 48 de la version de Marre correspondent respectivement aux couplets 1 - 2 - 5, puis 3 - 11 - 12 - 13 - 16 - 19 - 20 de cet imprimé. Le reste du texte diverge nettement quant à la forme sauf les vers 49 à 52 et 65 à 68 qui évoquent respectivement les couplets 21 et 29.

Cette feuille volante, intitulée «Cantic Sant Yan-Badezour», figure au catalogue de 1834 des publications de Lédan et a donc été publiée avant cette date. Elle a ensuite été rééditée chez Le Goffic à Lannion sous le titre «Cantic spirituel en enor da Sant Ian Badezour». Ces deux imprimés sont semblables, à quelques variantes orthographiques près, et étaient tous les deux proposés «var un ton nevez» (sur un nouvel air).

Le texte semble plus ancien puisque on le retrouve pratiquement à l'identique dans un «Cantiq, en enor da St Jan badezour» aux pages 318 à 322 du manuscrit du Botmeur. Aucun timbre n'est indiqué. Ce manuscrit est antérieur à 1732 puisqu'il porte au recto de la page de garde : *Ce Livre appartient [sic] a monsieur de La marche depuis 1732* ³²⁹.

Ce chant sur la vie de saint Jean fait également partie des pièces adressées en 1854 à l'inspecteur primaire de Lannion, Nédelec, par Nicolas Le Bras en réponse à l'enquête sur les poésies populaires de la France ³³⁰. Cette version en 27 couplets semble dérivée directement de la feuille volante puisque nous y retrouvons dans l'ordre donné ci-dessous les couplets 1 - 2 - 4 - 5 - 6 en entier, la dernière moitié du couplet 7 puis les couplets 19 - 10 - 12 - 11 - 20, le début du 23 suivi du début du 24, puis le couplet 25, la fin du 26 - le début du 26 - la fin du 24, puis les couplets 29 - 32 - 33 - 34, la fin du 30, puis le 36, la fin du 43 - la fin du 42, le couplet 44, la fin du 45 - de nouveau le début du 44 suivi de la fin du 46, puis les couplets 47 - 48 - 49 - 50 en entier, pour terminer le début du 51 suivi de la fin du 52.

Ollivier 232 - Cantiq Sant Yan-Badezour

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] MARRE, Chants des feux de Saint Jean, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 1, f° 279r-282v.
- [2 a] NEDELEC, Sant Iann Badezour, Archives privées, 1854, n° 34.

Autres versions bretonnes :

- [3 a] BOTMEUR, Cantiq en enor da St Ian Badezour, Archives de la Marine Brest -Manuscrit, s.d., pp. 318-322.
- [3 b] LEDAN, Cantiq Sant Yan Badezour, Feuille volante référence Ollivier 232, s.d.
- [3 c] LE GOFFIC, Cantic spirituel en enor da Sant Ian Badezour, Feuille volante référence Ollivier 232, s.d.
- [3 d] OLLIVIER, Cantiq en enor da St Ian Badezour, B.M. Rennes - Manuscrit 972, s.d., pp. 388-391.

³²⁹ B.M. Rennes, fonds Ollivier, manuscrit 972, p. 294.

³³⁰ Archives privées, voir chapitres 8.3.2. et 8.3.3.

- [3 e] OLLIVIER, Cantic spirituel en enor da Sant Ian Badezour, B.M. Rennes - Manuscrit 973, s.d., pp. 231-234.

- [3 f] OLLIVIER, Cantic spirituel en enor da Sant Ian Badezour, B.M. Rennes - Manuscrit 973, s.d., pp. 529-532.

6.3.4. - Men o suppli christinien da prestan o silenç ...

Transcription : volume 2, page 406.

Ce chant est le troisième des chants bretons recueillis dans l'île de Bréhat. Le titre qui lui a été donné le présente comme un chant du premier de l'an. Il s'agit sans doute, comme pour le chant suivant, d'un chant de quête. Nous n'avons pas trouvé d'autres versions bretonnes de ce chant qui n'est pas répertorié dans le catalogue Malrieu.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] MARRE, Men o suppli chritinien da prestan o silenç, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 1, f° 607r-608v.